



BOIS-DES-FILION

Résultat de la demande d'approbation référendaire

Certificat relatif au déroulement de la demande d'approbation référendaire sur :

Le règlement 1016

décrétant une dépense et un emprunt de 2 465 000,00 \$ pour la reconstruction des conduites des 35^e, 37^e et 51^e Avenues - Travaux 2022

Je, Marie-Renée Houde, greffière de la Ville de Bois-des-Filion certifie :

- ☞ Que le nombre de personnes habiles à voter sur le **règlement numéro 1016** est de **7 508** ;
- ☞ Que le nombre de demandes requises pour qu'une approbation référendaire soit tenue est de **762** ;
- ☞ Que le nombre de demandes faites est de **0**;

Je déclare

- que le **règlement numéro 1016** est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter ;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.



MARIE-RENÉE HOUDE
GREFFIÈRE

4 avril 2022